



Reconstruction post-tsunami et financement du développement

278,5 M€ octroyés par l'AFD

Le Conseil de surveillance de l'Agence Française de Développement s'est réuni le 30 juin 2005. 11 nouveaux projets, pour un montant total de 278,5 millions d'euros, ont été approuvés pour la reconstruction post-tsunami, le soutien à la microfinance, l'accès à l'eau potable, la construction de routes rurales, d'une station d'épuration en Territoires Autonomes Palestiniens, ou encore, l'aménagement des bords du Mékong et le soutien aux investissements de l'Outre-mer.

Sri Lanka : reconstruction post-tsunami

La République Socialiste Démocratique de Sri Lanka bénéficiera d'un prêt de 64 millions d'euros pour remettre en place des infrastructures sévèrement atteintes par le raz-de-marée du 26 décembre 2004. **L'intervention de l'AFD sera concentrée sur le district de Trincomalee (375 000 habitants) qui a particulièrement souffert de la catastrophe (1100 décès, 80 000 personnes déplacées).** Une section de 95 km de la route nationale reliant Trincomalee à Batticaloa sera réhabilitée ainsi qu'une route secondaire irriguant cet axe. Le réseau d'eau potable de l'agglomération sera étendu et des réseaux isolés seront mis en place au profit de localités durablement affectées par le raz-de-marée. Le réseau électrique moyenne tension sera renforcé dans les zones touchées. Enfin, un ensemble de petits travaux communautaires (voirie secondaire, drainage, petits équipements publics) et la viabilisation de sites de relogement permanent y seront conduits.

Afrique de l'Ouest : soutien à la microfinance

Le conseil de surveillance de l'AFD a autorisé son Directeur général à garantir des emprunts bancaires qui seront consentis à la Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest (BIMAO) par d'autres banques de la région, pour un montant maximum garanti de **12 millions d'euros sur 5 ans**. Un prêt de 1,5 million d'euros a également été accordé à la BIMAO afin d'augmenter ses quasi-fonds propres. La BIMAO pourra ainsi accorder davantage de crédits à moyen terme aux institutions de microfinance membres de la Confédération des Caisses Mutualistes d'Afrique de l'Ouest (CCMAO). La CCMAO bénéficiera quant à elle **d'une subvention de 1,5 million d'euros pour développer une offre de services financiers adaptés à la clientèle des migrants**, en partenariat avec le Crédit Mutuel du Sénégal et Jémini, deux réseaux de caisses mutualistes sénégalais et maliens. Enfin, La Compagnie d'Ingénierie Informatique des Mutuelles d'Épargne et de Crédit a obtenu un prêt de 500 000 euros pour faire évoluer le logiciel de gestion qui équipe huit réseaux mutualistes, dont le CMS et Jémini.

Maroc : soutien à la première association de microcrédit marocaine

L'AFD a accordé deux prêts de respectivement dix et un millions d'euros à la première association de microcrédit marocaine, Al Amana. Cette institution gère plus de 160 000 prêts essentiellement en faveur de micro-entrepreneurs urbains dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et des services. Al Amana prévoit de développer ses activités et ses produits en direction de nouvelles populations grâce à des prêts individuels, des prêts au logement ou encore des prêts solidaires ruraux. Les deux concours de l'AFD doivent permettre à l'institution de poursuivre son développement, en offrant **jusqu'à 440 000 prêts solidaires urbains et péri-urbains sur 10 ans et 17 000 prêts (3 500 prêts par an)** à destination des populations rurales sur la même période.

Kenya : accès à l'eau à Nairobi

Un prêt de 30 millions d'euros a été accordé au Gouvernement kenyan pour contribuer au programme d'urgence sur les infrastructures d'eau et d'assainissement de la ville de Nairobi. Au Kenya, 50 % des zones rurales et 25% des zones urbaines ne sont pas desservies en eau potable. Seulement 40 % de la population de Nairobi (**2,7 millions d'habitants au total**) dispose d'un accès à une eau assainie. L'intervention de l'AFD permettra d'une part de réhabiliter le barrage de Sasumua, endommagé depuis 2003, et, d'autre part, d'améliorer les conditions de vie des citoyens en augmentant la production d'eau potable et en réhabilitant les réseaux d'eau et d'assainissement de Nairobi. Les travaux se dérouleront sur trois ans, de 2006 à 2009. **L'amélioration de la qualité de l'eau permettra aussi un meilleur traitement des maladies dans les hôpitaux de la ville et une prévention accrue des risques sanitaires.**

Maroc : dépollution et amélioration de la qualité de l'eau à Fès

Un prêt de 30 millions d'euros a été consenti à la Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Fès (RADEEF) pour le financement d'un programme de dépollution de l'oued Sebou. L'AFD s'engage dans un partenariat étroit avec la RADEEF, le royaume du Maroc et la BEI pour construire une station d'épuration des eaux usées à Fès et améliorer la qualité et l'approvisionnement en eau potable de la ville (**150 km de conduites et 27 500 branchements**). Le projet encouragera le développement de l'économie agricole et touristique de la région de Fès et assainira l'environnement urbain des habitants de Fès (**950 000 habitants**). Ce programme aura donc un impact direct sur la santé publique de toute la région.

Maroc : réalisation de 15 000 km de routes rurales

La Caisse marocaine pour le financement routier bénéficiera d'un prêt de 50 millions d'euros sous réserve de l'octroi d'une garantie du Royaume du Maroc. Le prêt de l'AFD couvrira 15% des ressources nécessaires pour la période 2006-2008. Ce financement sera affecté au second programme national de routes rurales, qui devrait permettre de réaliser 15 000 km de routes sur 10 ans. Le but est d'améliorer l'accessibilité des populations rurales aux routes praticables par tous temps, de désenclaver des localités, d'améliorer la circulation des biens et des personnes et d'offrir un meilleur accès aux infrastructures de base et aux services sociaux. **Près de 2,9 millions de personnes devraient profiter de l'amélioration de ces routes rurales.**

Territoires Autonomes Palestiniens : assainissement dans la bande de Gaza

Une subvention de 12 millions d'euros a été accordée à l'Autorité palestinienne pour un projet de construction d'une station d'épuration dans le nord de la bande de Gaza. Les infrastructures financées seront livrées à la Coastal Municipalities Water Utility dès leur mise en service. La station permettra de traiter 35 000 m³ d'eau par jour grâce à un traitement biologique, ce qui répondra aux besoins des municipalités de **Jabalia, Beit Lahia et Beit Hanoun (190 000 habitants à elles trois)**, tels qu'estimés pour 2012. Les travaux s'étaleront sur deux ans à compter de 2006. La Banque mondiale et l'aide suédoise participent également au plan de financement.

Vietnam : aménagement des bords du Mékong

Deux prêts, respectivement de 23 et 2 millions d'euros, ont été accordés à la République Socialiste du Vietnam pour soutenir le développement de la banque de l'Habitat du Delta du Mékong (MHB). La région du Delta du Mékong est défavorisée par rapport au reste du pays. Elle subit fréquemment de fortes inondations qui touchent **une population de 9 millions d'habitants**, vivant sur les bords du fleuve. Un programme de réalisation d'infrastructures et de construction de remblais et de logements bénéficiera des concours de la MHB. L'intervention de l'AFD vise donc un double objectif : d'une part, dynamiser l'activité économique dans la région du Delta du Mékong, au travers de l'activité de la MHB, et, d'autre part, soutenir le développement à long terme des activités de la MHB en lui apportant des ressources longues.

Martinique : soutien aux investissements du département

Un prêt de 25 millions d'euros a été accordé au département de la Martinique pour contribuer à son programme d'investissements. Cet emprunt permettra au département de financer la rénovation d'infrastructures sanitaires et sociales, l'aménagement du territoire, l'environnement et l'assainissement (rénovation du périmètre d'irrigation, aménagement des ports départementaux, réparations sur le réseau d'eau potable et d'assainissement). **Il sera également affecté à la réalisation du programme d'investissements scolaires nécessaire à la mise aux normes contre les risques sismiques de collèges martiniquais.**

Guyane : contribution au programme d'investissement du Centre Hospitalier de Cayenne

Un prêt de 16 millions d'euros a été accordé au Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) en Guyane pour contribuer à son programme d'investissement. Le CHC est l'hôpital le plus important des trois hôpitaux de Guyane, le seul à couvrir la plupart des domaines médicaux courants et à disposer de certains équipements médicaux coûteux (scanner). Les patients y viennent de l'ensemble du département (**180 000 habitants**) pour soigner des maladies souvent spécifiques aux zones tropicales. **L'intervention de l'AFD** se place en appui à une opération de restructuration financière du CHC menée par les pouvoirs publics, et **permet d'améliorer l'accès de la population aux soins médicaux et d'accompagner la mise en œuvre d'une véritable politique sanitaire en Guyane.**

Contact presse: Guillaume de Saint-Phalle, 01 53 44 36 64, desaintphalleg@afd.fr